

Annie Lobé, Journaliste scientifique indépendante

De quoi s'agit-il?

Elle a constaté une étrange mortalité COVID lié aux communes, aux Etats qui ont installé les compteurs LINKY!

Voire un cocktail d'ondes influençant les morbidités : antennes relais, éclairage publics, écrans, etc!

Rien n'est plus fort que de faire croire qu'un **Maire, un Elu aura fait le bon choix** technologique, en consommant, en bouleversant, en détruisant, **sous les prétextes des économies d'énergies réalisées.**

Est-ce que toutes les inventions sont significatives d'un progrès réel pour le vivant, la nature, l'environnement, nos oreilles, nos yeux, notre peau ?

A voir ! Peut-être un vide ou pas d'arguments ?

Je trouve que cette JOURNALISTE a fait un excellent travail d'investigation.

Car, "ils" nous obligent l'installation de ces compteurs en France.

Pour ma part, j'ai dit non et je l'ai eu tout de même! Trop stupide, ou bien trop "jeune", devenu fainéant, usé, abusé ! Je n'ai pas eu l'énergie d'entamer une procédure, au vu de mon aménagement nouveau dans cet habitat !

Annie Lobé : son écrit.

Alors que l'état d'urgence sanitaire est encore en vigueur en France,

Enedis reprend déjà la pose des **Linky**, y compris dans les « zones rouges » comme à Paris !

Les listes élues au premier tour le 15 mars vont élire leur maire cette semaine et prendre leurs fonctions. Il est important de leur faire savoir qu'aujourd'hui, il est encore possible pour les communes de soutenir les habitants qui persistent dans **leur choix éclairé de refuser la pose du Linky**, grâce à l'exemple de la commune de **Romilly-sur-Andelle** dont la délibération du 28 mars 2018 demandait à Enedis de « **respecter le choix des habitants d'accepter ou de refuser le Linky** ».

Enedis, qui a tenté de faire annuler cette décision -qui pourtant s'apparente à un vœu et ne peut donc pas valablement être déférée devant le tribunal administratif-, a été condamné à payer 1 000 € à la commune :

<http://www.santepublique-editions.fr/Linky.html>

<http://www.santepublique-editions.fr/Linky-c.html#romilly>

C'est pourquoi je me permets de vous suggérer de transférer le présent mail à votre (nouveau) maire.

Depuis le 17 mars, mes investigations en tant que journaliste scientifique indépendante ont été consacrées au Covid-19.

Leurs résultats sont susceptibles de vous intéresser, à la fois à titre professionnel et à titre personnel, notamment sur les façons de détruire le virus et sur la protection par les masques (voir notamment la vidéo montrant comment désinfecter en quelques minutes un masque lavable en tissu) :

<http://www.santepublique-editions.fr/covid-19.html>

(voir aussi les revues de presse vidéo hebdomadaires centrées sur les connaissances qui permettent de protéger la population et de se protéger soi-même)

L'impact du coronavirus a été plus important dans les grandes agglomérations que dans les villages, où le confinement AVANT l'arrivée du virus a très largement enrayé sa propagation.

Toutefois, le profil des personnes hospitalisées évolue : 37 % d'entre elles sont âgées de 15 à 64 ans, essentiellement des professionnels qui n'ont pas pu se confiner (Le Journal du dimanche, 10 mai 2020, p. 16).

Pour connaître les arguments sur lesquels se sont fondés les maires qui ont refusé de rouvrir les écoles le 11 mai, vous pouvez lire ci-dessus un exemple d'arrêté du 6 mai 2020 :

<http://www.santepublique-editions.fr/objets/Arrete-du-maire-sur-le-maintien-de-la-fermeture-de-l-ecole.doc>

Alors que le sujet commence à disparaître des médias, le coronavirus tue encore beaucoup de nos compatriotes.

Les tests PCR ont une large proportion de faux négatifs (personnes dont le test est négatif alors qu'elles sont porteuses du virus actif) pour une raison expliquée dans la revue de presse vidéo du 11 mai 2020 :

<http://www.santepublique-editions.fr/covid-19-c.html#revuepressevideo110520>

La lutte contre Linky prend un nouveau relief dans le contexte sanitaire du Covid-19.

En effet, la moitié des 350 000 victimes mondiales (au 25 mai) est en Europe (160 000 décès).

<http://www.santepublique-editions.fr/covid-19-c.html#graphiquesdeces>
<http://www.santepublique-editions.fr/objets/Deces-Covid-20-pays-plus-touchees-par-million-habitants.pdf>

Comme cela est de plus en plus démontré, **la principale raison de cette hécatombe en Europe est l'absence de port généralisé du masque** :

<http://www.santepublique-editions.fr/covid-19.html>

à laquelle s'ajoutent au Royaume-Uni (506 décès par million d'habitants) le retard de confinement et en Suède (346 décès par million d'habitants) l'absence de confinement.

Mais en Espagne et en Italie où, malgré le confinement, le nombre de décès est parmi les plus élevés (respectivement 584 et 519 décès par million d'habitants), **100 % du déploiement des compteurs LINKY** communicants est déjà terminé depuis quelques années.

En France (409 décès par million d'habitants), plus des deux-tiers du déploiement sont déjà réalisés.

En revanche, l'Allemagne, qui a refusé le déploiement généralisé de ces compteurs, a un taux de décès 4 à 5 fois moindre (95 décès par million d'habitants).

Ces données sont troublantes.

Si le diabète et l'hypertension ont été identifiés comme des cofacteurs de prédisposition aux formes graves de Covid-19 dès la phase chinoise de la pandémie, comme en témoignent les communiqués du Réseau Environnement Santé, en revanche la fragilité particulière des personnes âgées n'avait pas été observée en Chine, qui n'a pas non plus déployé de compteurs communicants.

Très instructifs sont à cet égard les communiqués du Réseau Environnement Santé, constitué de scientifiques, de professionnels de santé, d'associations environnementales et de malades :

- CP N°6 du 11/05/2020 → Les victimes du COVID-19 : pas seulement une question d'âge !

<http://www.reseau-environnement-sante.fr/wp-content/uploads/2020/05/CP-RES-COVID-19-N6-Age-11-mai-2020.pdf>

- CP N°5 du 23/04/2020 → Covid-19 et hypertension

<http://www.reseau-environnement-sante.fr/wp-content/uploads/2020/04/CP-RES-COVID-19-Hypertension-23-avril-2020.pdf>

- CP N°4 du 15/04/2020 → lien confirmé avec l'obésité

<http://www.reseau-environnement-sante.fr/wp-content/uploads/2020/04/CP-RES-COVID-19-Ob%C3%A9sit%C3%A9-Pollution-15-avril-2020.pdf>

- CP N°3 du 08/04/2020 → Surmortalité liée à l'obésité et au surpoids en France et dans le monde ?

<http://www.reseau-environnement-sante.fr/wp-content/uploads/2020/04/CP-RES-COVID-19-Ob%C3%A9sit%C3%A9-Surpoids-08-avril-2020.pdf>

- CP N°2 du 06/04/2020 → Covid-19 : surmortalité liée au diabète en chine

<http://www.reseau-environnement-sante.fr/wp-content/uploads/2020/04/CP-RES-COVID-19-Diabete-06-avril-2020.pdf>

- CP N°1 du 17/03/2020 → Une épidémie peut en cacher une autre

<http://www.reseau-environnement-sante.fr/wp-content/uploads/2020/03/CP-RES-COVID-19-une-epid%C3%A9mie-peut-en-cacher-une-autre.pdf>

Le communiqué n° 6 relate la publication en Grande Bretagne de la plus vaste étude menée en Europe portant sur 16 749 personnes hospitalisées

dans 166 hôpitaux (28% des admissions en GB) [2]. Moyenne d'âge : 72 ans.

Les comorbidités étaient présentes dans 53 % des cas : maladies cardio-vasculaires (29 %), diabète (19 %), maladies pulmonaires non asthmatiques (19 %), asthme (14 %).

17 % des malades ont été admis en soins intensifs. Près de la moitié d'entre eux (45 %) sont décédés.

Les auteurs précisent : « Quoique les taux de mortalité soient élevés chez les plus âgés, la plupart des patients ont été admis à l'hôpital avec des symptômes spécifiques du COVID et ne seraient pas morts autrement ».

[2] AB Docherty et al. Features of 16,749 hospitalised UK patients with COVID-19 using the ISARIC WHO Clinical Characterisation Protocol.

Conclusion d'André Cicoella, président du Réseau Environnement Santé :

« L'âge apparaît toujours comme un facteur déterminant mais cette vision mérite

d'être précisée. Même si l'âge est un facteur déterminant, tout expliquer par l'âge n'est pas acceptable. Les données ajustées sur l'âge montrent le poids des comorbidités, or celles-ci ne viennent pas de nulle part. Les jeunes obèses sont peut-être même plus touchés. »

Et de rappeler que :

« L'incidence en France des Affections de Longue Durée pour Maladies Cardio-vasculaires, Diabète et Cancer a doublé entre 2013 et 2017 alors que la population âgée de plus de 74 ans n'a progressé que de 30 % [7]. Il est facile de déduire que si l'épidémie de COVID-19 avait eu lieu en 2003, elle aurait en conséquence fait nettement moins de victimes. »

[7] Pour la population du Régime Général d'Assurance Maladie (85 % de la population).

Un témoignage que j'ai reçu le 09 janvier 2020, dans lequel un homme de 75 ans établit **un lien entre l'aggravation de son diabète et l'installation du compteur Linky dans son quartier fait naître l'hypothèse que certains Européens** (Français, Italiens et Espagnols), notamment des personnes âgées, ont pu souffrir d'une aggravation par les compteurs communicants des facteurs de prédisposition aux formes graves de Covid-19 :

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/temoignage-09-janvier-2020-linky-aggrave-le-diabete.doc>

Cette hypothèse mérite d'être sérieusement étudiée, mais comme il est peu vraisemblable que cela se réalise, je vous invite à diffuser largement un sondage élaboré par mes soins pour étudier l'augmentation exponentielle de l'exposition électromagnétique comme cause possible de l'augmentation de ces maladies que l'on appelle désormais « comorbidités ».

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/sondage-covid.doc>

(pour compléter directement dans le document, à joindre en pièce attachée et renvoyer par mail à l'adresse indiquée. Un accusé de réception sera systématiquement envoyé)

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/sondage-covid.pdf>

(pour impression puis remplissage manuscrit et scan avant renvoi par mail à l'adresse indiquée. Un accusé de réception sera systématiquement envoyé)

En 2003, le virus SARS-CoV-1, avec lequel l'actuel virus SARS-CoV-2 partage 76 % de génome commun, n'a officiellement tué « que » moins de 800 personnes dans le

monde (dont aucune en France, selon les sources actuellement disponibles en ligne).

En 2003, nous n'étions exposés :

- Ni aux ondes de la télévision TNT (800 mégahertz) émises par les téléviseurs, alors qu'avant 2011 les récepteurs de télévision n'étaient que récepteurs et n'émettaient pas de micro-ondes ni de radiofréquences.
- Ni aux ondes des smartphones (3G et 4 G supérieures à 2100 mégahertz) apparus en 2009. Les téléphones mobiles qui se sont répandus dans les années 2000 n'émettaient qu'en 2G (900 et 1800 mégahertz).
- Ni au wifi (2450 mégahertz), apparu en 2005-2006 dans les foyers français.
- Ni aux ordinateurs portables individuels, principalement réservés au professionnels alors qu'aujourd'hui presque chaque membre de la famille détient le sien propre.
- Ni aux ampoules basse consommation fluocompactes, émettrices de radiofréquences, qui ont été rendues obligatoires en 2009.
- Ni aux tablettes tactiles (2450 mégahertz) qui n'existaient tout simplement pas.

Or, tous ces appareils émettent, même en dehors de toute utilisation, non seulement des micro-ondes (ou des radiofréquences), mais également des basses fréquences d'intensité variable selon les modèles, sans aucune norme pour les réguler ou les encadrer, les valeurs limites étant définies par la réglementation pour une durée de 6 minutes et dans le but de prévenir l'échauffement, la brûlure, l'électrisation ou l'électrocution. Les effets cumulatifs à long terme, dans des conditions réelles d'exposition, ne sont absolument pas prises en compte.

Les ondes émises par ces appareils, imperceptibles pour nos sens, ne peuvent être mises en évidence qu'à l'aide d'instruments de mesure, comme vous pouvez le voir dans les vidéos de démonstration sur la page :

<http://www.santepublique-editions.fr/videos-de-SantePublique-editions-Annie-Lobe-journaliste-scientifique-independante.html>

Il est important de déterminer si ce bain, ce cocktail physico-influençant d'ondes électromagnétiques totalement inédit dans l'histoire de l'humanité a pu constituer, dans

certaines pays dont le nôtre, **l'un des cofacteurs susceptibles de fragiliser les plus exposés** au point de rendre un virus capable de les tuer rapidement et massivement.

C'est pourquoi je vous remercie de bien vouloir diffuser cette enquête.

Bien sincèrement à vous,

Annie Lobé

Journaliste scientifique indépendante

<http://www.santepublique-editions.fr>

<http://www.santepublique-editions.fr/quoi-de-neuf-sur-le-site-santepublique-editions-fr.html>

<http://www.santepublique-editions.fr/Linky.html>

<http://www.santepublique-editions.fr/covid-19.html>

Cette information vous est adressée à titre professionnel.

Si vous estimez n'être pas directement concerné,
pourriez-vous s'il vous plaît les transmettre à d'autres
professionnels ou personnes concernées ?

MERCI !